

Malgré les recherches les plus actives, on n'était pas parvenu à découvrir les auteurs du meurtre.

Aujourd'hui, deux des assassins de la concierge de la rue Bleue, ont été arrêtés. On est sur la piste du troisième.

La première conséquence de cette opération judiciaire a été la remise des obsèques de Mme Simon, qui avaient été fixées à aujourd'hui, samedi, à neuf heures du matin.

### LA CONDAMNATION PROUST ET DEVILLE

(De notre correspondant particulier)

Paris 3 mai. — La condamnation de Proust et de Deville soulevée dans la presse indépendante un sentiment unanime de protestation.

On parle de mesures de clémence; on prétend que le Président de la République ferait remise aux condamnés de tout ou partie de leur peine; mais on croit plutôt que le tribunal d'appel ne pourra pas confirmer le premier jugement.

Plus de 250 employés, parmi les plus militants ont été révoqués et la liste des proscriptions n'est pas encore close.

On a cependant proposé à certains grévistes de se réintégrer dans leurs fonctions, en diminuant leur salaire journalier de 1 fr. 50.

Ces exploitateurs sont donc bien naïfs, pour ne pas s'apercevoir que ces manœuvres criminelles ne servent qu'à donner à la propagande socialiste un solide coup d'épaule ?

### Dépêches de la Nuit

#### Une condamnation à mort

Evreux, 3 mai. — Un jeune homme de 19 ans, Louis Jumeau, qui avait assassiné une vieille femme, a été condamné à mort aujourd'hui.

#### UN NAUFRAGE A GALAIS

Galais, 3 mai. — Le paquebot « Folkestone », de Galais, a été jeté à la côte par la tempête.

#### DEUX ENFANTS CARBONISÉS

Melun 3 mai. — Pendant l'absence de la femme Deblicker, le feu a pris un berceau de ses trois enfants, dont deux furent carbonisés.

#### LA JOURNÉE DE 8 HEURES EN ESPAGNE

Madrid 3 mai. — Des nouvelles d'Arbalede, dans les environs de Bilbao, disent qu'à la suite d'une grève des mineurs, demandant la journée de 8 heures, des troubles graves ont éclaté. Un mineur a été tué, il y a eu plusieurs blessés.

#### SUICIDE D'UN CAPITAINE

Alger, 3 mai. — Aujourd'hui, le capitaine «Avent du l'azouave», s'est suicidé à St-Eugène. Le motif est inconnu.

#### La paix entre la Chine et le Japon

Londres, 3 mai. — Les nouvelles parvenues ici confirment que l'empereur de Chine a décidé de ratifier le traité de paix. Il se confirme d'autre part, que le Japon ne refuse pas d'écouter les observations de la Russie, de la France et de l'Allemagne, et à engager des négociations pour l'établissement des compensations à leur accorder.

### LES GRÈVES dans la région

#### A Roubaix

##### La Grève du tissage Cattelain

Une réunion des grévistes s'est tenue hier matin au local «La Paix».

Ils ont nommé une délégation qui est allée trouver M. Cattelain pour savoir s'il n'avait pas d'intentions plus conciliantes que celles de la veille.

M. Cattelain répondit qu'il ne pouvait pas augmenter les prix de façon des articles sur son métier. Comme il déclarait que dans aucun atelier les salaires n'étaient pas plus élevés que chez lui, les délégués lui demandèrent immédiatement le contraire en citant des tissages où les draps fourrés étaient payés 10 à 15 centimes au mètre à un prix plus élevé que chez lui.

M. Cattelain eut alors cette réponse typique: «Que les maisons citées étaient beaucoup plus riches que la sienne et qu'il ne pouvait, par conséquent, faire les mêmes sacrifices».

Comme on le conçoit, cela ne suffit pas pour satisfaire les ouvriers. M. Cattelain demanda alors que les délégués voulaient bien lui apporter, écrites, les réclamations des grévistes.

Il fut aussitôt accédé à cette demande. Malgré cela, M. Cattelain n'a rien accordé de tout à ses ouvriers.

De retour à «La Paix» les délégués rendirent compte de leur mandat. Les grévistes s'occupèrent aussitôt d'organiser les grèves, autorisées par le citoyen Carrette, maire.

Des listes de souscription vont être placées partout et, dès aujourd'hui, les grévistes du tissage Cattelain quitteront en ville, avec des tronc.

Aux travailleurs de les secourir dans leur lutte contre leur exploitateur.

### La grève de Tourcoing

La grève de la rue du Midi n'est pas encore terminée. Les grévistes sont allés trouver le patron, qui, un nouveau fois, leur a répondu qu'il ne voulait pas donner plus de 6 fr. 25 d'augmentation. Les grévistes ont refusé d'acquiescer à cette somme et ont déclaré qu'ils ne permettraient pas de voir M. Desca pas n'a pas voulu démentir du chiffre auquel il s'était arrêté.

Il lui est d'ailleurs très facile de parler haut, et ce pendant toute la journée d'hier un gendarme et deux brigadiers de police à sa disposition. Ces trois représentants de l'autorité, complétes une nouvelle fois, du capitalisme, ne se sont guère gênés pour exercer publiquement, une pression sur les grévistes.

C'est ainsi que nous avons pu les voir inviter les grévistes à rentrer chez eux ou à se disperser sous peine d'être arrêtés.

Comme des gens véritablement payés pour cette besogne, ils ont insinué aux ouvriers que leur patron allait leur faire remettre leur livret s'ils ne consentaient pas à reprendre le travail.

Le condamné même s'est permis de dire à un jeune homme, calme et qui ne voulait pas trahir la cause de ses camarades, qu'il pouvait lui mettre la patte dessus (sic), s'il ne céda pas.

### A La Madeleine

#### La grève des ateliers Crépelle-Fontaine

Il n'y a rien de changé dans la situation des ouvriers en grève des ateliers Crépelle-Fontaine. Aucune délégation ne se présente à leur atelier.

La lettre de menace sera envoyée ce matin à M. Crépelle-Fontaine.

Sur la réclamation de vos ouvriers au syndicat de la métallurgie, je suis chargé de vous écrire pour vous exposer les faits suivants:

Lors de la grève de janvier dernier, vous avez promis à vos ouvriers frappeurs et teneurs de leur augmenter leurs salaires aussitôt qu'ils auraient repris le travail.

Il y a de cela plus de trois mois et pas un ouvrier n'a vu son salaire augmenter. Par contre beaucoup d'ouvriers ont été renvoyés de vos ateliers pour des motifs peu sérieux. Dans ce nombre il y a des ouvriers qui ont été démissionnaires pendant 44 ans, et cependant les promesses que vous leur aviez toujours faites n'étaient pas de les mettre un jour hors de vos ateliers, sans ressources.

C'est pourquoi sur la réponse que vous leur avez faite mardi dernier ils préfèrent arrêter le travail que de continuer à être payés plus longtemps par vos promesses.

Quant à votre insinuation que ce sont des étrangers qui poussent à la grève, sur ce sujet vous ne trompez personne, car le véritable meneur c'est vous, parce que vous rendez les salaires dérisoires. Dans un atelier de métallurgie de la région du Nord, les salaires ne sont aussi bas que chez vous.

Vos ouvriers sont décidés à ne rentrer dans vos ateliers que le jour où vous accorderez l'augmentation de salaires qu'ils réclament soit 0,30 centimes à l'heure pour tous les ouvriers frappeurs et Teneurs de l'acier.

Aucune délégation ne se présente chez vous à l'avenir: la dernière grève les a suffisamment éclairés sur les bons sentiments que vous avez à l'égard des camarades qui prennent la défense des intérêts ouvriers.

Veuillez agréer, Monsieur, ma considération très distinguée.

Pour le Syndicat et par ordre: Le Secrétaire, Octave Poulet.

Grâce à toutes ces menaces, plusieurs grévistes se sont décidés à reprendre le travail, laissant leurs camarades aux prises avec la grève partielle que nous avons entreprise pour gagner un salaire moins dérisoire. Nous trouvons odieux tous ces procédés.

### Arrestation d'un Adjudant A JEUMONT

Le nommé Jules Milliot, ex-adjudant au 146<sup>e</sup> de ligne, a été recherché comme démissionnaire, étant revenu à Jeumont, a été reconnu par un employé de la douane qui l'a fait arrêter.

### Malversations d'un Employé de la Mairie D'HALLUIN

M. Vitry, juge d'instruction à Lille et son greffier, sont descendus hier matin à Halluin, vers 9 heures du matin.

Le juge d'instruction venait recueillir les plaintes nombreuses de vols commis par un employé de la mairie, Minet-Leduc.

Il paraîtrait que ce dernier, chargé du service de la taxe sur les étrangers, conservait depuis très longtemps l'argent qu'il recevait. C'est ainsi que le percepteur, lassé des réclamations inutiles qu'il faisait, trouva lui-même, en visitant la caisse de Minet-Leduc, une vingtaine de francs au lieu d'une somme de 50 francs environ, qui devait s'y trouver.

L'inculpé déclare qu'il a dépensé cet argent pour son usage personnel. Le bruit court qu'il avait des complices et que certains administrateurs connaissent ces malversations, avant que la police n'ait eu à s'en occuper.

L'enquête continue.

### TERRIBLE TEMPÊTE A DUNKERQUE

Hier, vers 2 heures de l'après-midi un terrible accident a eu lieu dans le chenal, à l'entrée du port.

Au moment même où la barque de pêche «l'Amiral l'Hermite», effectuait son entrée, une lame a enlevé le moussin du bord.

Ce jeune marin, nommé Charles Tesson, âgé de 21 ans, n'a pu malgré les efforts de l'équipage, être sauvé.

La tempête, qui sévissait avec une extrême violence, a aussi jeté à la côte deux petites barques, la «Brotagne», échouée à l'Est, et la «Picadore», à l'Ouest.

### CHRONIQUE RÉGIONALE UN ENFANT BRÛLÉ VIF A SECLIN

Un déplorable accident s'est produit hier à Seclin.

Pendant l'absence de ses parents, un pe-

tit garçon de 3 ans, Louis Harez, est tombé dans une marmite d'eau bouillante.

Aux cris de la victime, des voisins accoururent et lui prodiguèrent leurs soins. Le pauvre petit a tout le corps horriblement brûlé.

### LES INCENDIES DE TEMPLEMANS

On sait aujourd'hui que les incendies de Templemans, dont nous avons parlé hier, sont l'œuvre d'une main criminelle.

Une enquête est ouverte.

### TENTATIVE D'ÉVASION A ANICHE

Nous avons annoncé qu'un sieur Delvalle Ferdinand, originaire d'Hem-Lenglet, qui doit passer devant les prochaines assises du Nord sous l'inculpation de vols qualifiés, avait tenté de s'évader de la chambre de sûreté d'Aniche.

Ceci sur cette audacieuse tentative d'évasion, nous donnons les détails suivants: Delvalle, qui est âgé de 39 ans, était détenu à l'effet de purger une condamnation à dix-huit mois pour vol, que lui avait infligé le tribunal correctionnel de Lille et une autre à six mois pour évasion de prison que lui avait octroyée le tribunal de Valenciennes.

On voit qu'il n'est pas à son coup d'essai. Il avait donc été remis par les gendarmes de Denain à ceux d'Aniche, qui avaient mission de l'amener le lendemain à Douai et qui l'avaient enfermé dans la chambre de sûreté de leur caserne.

Cette chambre, dit-on, est cotée de celle réservée aux femmes, qui est contiguë à la prison des gendarmes.

Delvalle, signalé comme dangereux, fut donc placé dans cette pièce et attaché par les pieds au lit de camp à l'aide d'une petite chaîne. Les portes de la chambre de sûreté des femmes et de la prison des gendarmes furent fermées et on eut bien raison, comme on va le voir.

Dans la nuit, un des gendarmes préposés à la surveillance de Delvalle, regardant par le guichet, s'aperçut que le prisonnier avait disparu. Il appela ses collègues et on retrouva notre individu caché dans la chambre dite aux femmes.

Le prisonnier fut ligoté et ramené dans la première pièce, où l'on constata qu'à l'aide d'un clou trouvé dans le mur et d'un cercle enlevé à un baquet de propreté, il avait pratiqué, près du plafond, un trou assez grand pour lui livrer passage.

Il croyait pouvoir ainsi s'évader par la chambre voisine, mais il se trompa.

Il fut découvert, et déjà là, il avait, lorsqu'on l'a découvert, commencé à enlever des briques à la muraille du côté de la prison des gendarmes.

Delvalle qui a été conduit le lendemain à Douai sous bonne escorte, a déclaré qu'il avait voulu s'évader pour se réfugier en Angleterre. Il avait été enfermé à Aniche, essayé d'obtenir un couteau qui devait servir à couper un morceau de pain; ce couteau lui avait été refusé.

### Arrestation d'un Adjudant A JEUMONT

Le nommé Jules Milliot, ex-adjudant au 146<sup>e</sup> de ligne, a été recherché comme démissionnaire, étant revenu à Jeumont, a été reconnu par un employé de la douane qui l'a fait arrêter.

### Malversations d'un Employé de la Mairie D'HALLUIN

M. Vitry, juge d'instruction à Lille et son greffier, sont descendus hier matin à Halluin, vers 9 heures du matin.

Le juge d'instruction venait recueillir les plaintes nombreuses de vols commis par un employé de la mairie, Minet-Leduc.

Il paraîtrait que ce dernier, chargé du service de la taxe sur les étrangers, conservait depuis très longtemps l'argent qu'il recevait. C'est ainsi que le percepteur, lassé des réclamations inutiles qu'il faisait, trouva lui-même, en visitant la caisse de Minet-Leduc, une vingtaine de francs au lieu d'une somme de 50 francs environ, qui devait s'y trouver.

L'inculpé déclare qu'il a dépensé cet argent pour son usage personnel. Le bruit court qu'il avait des complices et que certains administrateurs connaissent ces malversations, avant que la police n'ait eu à s'en occuper.

L'enquête continue.

### TERRIBLE TEMPÊTE A DUNKERQUE

Hier, vers 2 heures de l'après-midi un terrible accident a eu lieu dans le chenal, à l'entrée du port.

Au moment même où la barque de pêche «l'Amiral l'Hermite», effectuait son entrée, une lame a enlevé le moussin du bord.

Ce jeune marin, nommé Charles Tesson, âgé de 21 ans, n'a pu malgré les efforts de l'équipage, être sauvé.

La tempête, qui sévissait avec une extrême violence, a aussi jeté à la côte deux petites barques, la «Brotagne», échouée à l'Est, et la «Picadore», à l'Ouest.

Chaque d'elles était montée par deux hommes qui ont été sauvés.

### Chronique Locale & RÉGIONALE ROUBAIX

#### LES ELECTIONS CANTONALES

On nous assure que les réactionnaires auraient déjà fait choix du candidat qui, aux élections cantonales du mois d'août, se posera concurrentement avec notre ami Carrette, maire, dans le canton Est de Roubaix, pour le siège de conseiller général.

Ce candidat serait M. Paul Wattinne, ancien adjoint au maire.

Nous saurons, sous peu, si ces renseignements sont exacts. S'ils le sont, nous pourrions alors et déjà annoncer la défaite de M. Wattinne.

#### LA BONNE FOI DU "JOURNAL DE ROUBAIX"

Samedi dernier eurent lieu les obsèques civiles de Joséphine Lewillon, décédée à l'âge de 31 ans, au domicile du citoyen Charles Stienne, conseiller municipal.

Le *Journal de Roubaix* publia, à propos de cet enterrement civil, une note où les insinuations les plus malveillantes étaient dirigées contre Charles Stienne. Pour qui, entre les lignes, comprenait la feuille réactionnaire, le conseiller socialiste avait volé le cadavre de Joséphine Lewillon.

Le citoyen Stienne, en réponse à cette note calomnieuse, a envoyé depuis quatre jours, une lettre au *Journal de Roubaix*. Avec sa bonne foi habituelle, ce journal ne l'a pas insérée encore. La calomnie pourra ainsi, faire son chemin.

Voici le texte de la lettre adressée par notre ami Stienne au *Journal de Roubaix*: «Un article intitulé «Un enterrement civil» de votre numéro portant le titre du 29 avril 1905, contient quelques inexactitudes que je me vois obligé de relever.

Mlle Joséphine Lewillon a, vous le reconnaîtrez, quitté volontairement l'hôpital le 12 avril courant.

Si elle a fait ses Pâques je l'ignore. Si elle a été accablée d'indignités, sur son insistance et après une certaine résistance étant donné son état de faiblesse; vous me permettez bien de douter de cette résistance et du prétexte qu'on lui donne, car vous n'ignorez pas plus que moi, que ceux qui sont intéressés à la faire savoir, ont tout fait pour que sa mort même eût une «insistance» qui bien souvent est combattue par l'intérêt.

A sa sortie de l'hôpital, Joséphine Lewillon se rendit non chez sa sœur, mais bien chez elle.

Venant chez moi depuis plusieurs années, elle y revint et fut bien reçue, désirant elle-même, et d'un bon cœur, que je conclus que de votre article, je n'ai aucune objection à sa demande; elle y demeura donc de sa bonne volonté.

Je vous prie de remarquer que votre insinuation tombe d'elle-même, puisque Joséphine Lewillon a quitté son domicile propre pour venir collaborer avec nous.

Je conclus que de votre article, je n'ai aucune objection à sa demande; elle y demeura donc de sa bonne volonté.

Quant à votre article intitulé «Un enterrement civil», je n'ai pas à juger leur conduite, mais ce que je tiens à faire remarquer c'est qu'ils n'ont pas daigné assister à l'enterrement de leur fille et sœur.

Je n'admets pas et personne n'admettra que le prétexte qu'ils ont invoqué, soit un motif suffisant pour empêcher de remplir ce qui était leur devoir; cela d'ailleurs aurait dû leur être démontré par ceux qui ont été à ce qu'ils prétendent — mission d'enseigner non-seulement le devoir envers la famille, mais aussi le respect de la liberté de conscience et de la volonté de leur père et mère, et qui n'ont touché à leurs principes qu'ils savent faire dégénérer en excès.

Quant à moi je vous déclare que, quoique libre-penseur, ma sœur fut-elle enterrée religieusement, cela ne m'empêcherait pas d'assister à ses obsèques.

Je conclus que de votre article même il résulte que si Joséphine Lewillon a volontairement formellement exprimé, en présence de témoins et non sur la volonté de qui que ce soit.

Ceci bien établi, je crois devoir vous faire remarquer qu'il est d'un bon sens, d'insinuer que l'intérêt m'a guidé, car le plus clair de l'héritage de Joséphine Lewillon est une petite fille de 20 mois, qui me reste et que ma femme et moi nous nous ferons un devoir d'élever le mieux qu'il nous sera possible, à condition que l'assistance publique veuille bien me venir en aide, dernière volonté de la défunte.

Comptant sur votre impartialité en matière de réponse, je vous prie, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

A public de juger les procédés du *Journal de Roubaix*.

#### Un nouveau commissaire de police

C'est M. Joseph Squivée, commissaire de police de Lille, qui va remplacer M. Van Costenoble, décédé comme commissaire de police du 3<sup>e</sup> arrondissement.

#### Mandat d'arrêt

La police a arrêté hier, à son domicile, un jeune homme de 14 ans, Jean Baptiste Persman, teinturier, demeurant rue de Mouvaux, cour Pettit.

#### Coups

Un trieur de laines, Jules Vanuxem, 22 ans, demeurant rue Magenta a été arrêté pour coups portés à la fille Clémentine Denis, sa maîtresse.

#### La foire

Un de nos collaborateurs est allé visiter la loge «des forges et ateliers du Creuzot», dirigée par M. J. Beugnot.

#### Club hippique

Dimanche 5 mai, à deux heures 1/2 précises, suite du grand concours international, organisé par le *Club Hippique*, dans sa piste du Parc de Berbiex.

#### Concours de chevaux de selle

Concours d'attelage et de chevaux de maître. — Sauts d'obstacles. — Chevaux attelés en paire ou en tandem. — Prix du Club, officiers. — Prix des dames, gentlemen.

#### Concours de chevaux de selle

Concours de chevaux de selle. — Prix de la coupe, gentlemen. — Prix de la commission, officiers. — Prix des venours, gentlemen. Longchamps de tous les attelages et chevaux de selle.

#### Chronique colombophile

Fédération colombophile l'avenir du Lilleul. — 5 mai. Concours sur Clermont 135 kil. 75 francs de prix d'honneur, société

possible, à condition que l'assistance publique veuille bien me venir en aide, dernière volonté de la défunte.

Comptant sur votre impartialité en matière de réponse, je vous prie, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

A public de juger les procédés du *Journal de Roubaix*.

#### Union Fédérale Roubaissienne

Résultats du concours de Saint-Just, organisé au siège de la Société, le Pigeon romain; 200 pigeons lâchés par le convoyeur Dedoncker, par Vent N.-O., temps 67,15.

1<sup>er</sup> prix, Auguste Roger, UPPP — 2<sup>e</sup> prix, Louis Lefebvre P.P.P. — 3<sup>e</sup> A. Desfontaines P.P.P. — 4<sup>e</sup> C. Deweer, honneur, 66. Vromant — 7<sup>e</sup> D. Berfontaines P. — 8<sup>e</sup> Coucko Prady et Cie P.P.P. — 9<sup>e</sup> E. Herman, P.P. — 10<sup>e</sup> E. Herman P.P. — 11<sup>e</sup> J. Poulain, P.P. — 12<sup>e</sup> J.-B. Mercier, P.P. — 13<sup>e</sup> Bombeck P.P. — 14<sup>e</sup> Emile Mathon P.P. — 15<sup>e</sup> Napoléon, P.P.P.P. — 16<sup>e</sup> Yveroy P.P.P. — 17<sup>e</sup> Lanassens, P. — 18<sup>e</sup> Louis Hauue te P.P. — 19<sup>e</sup> Vermeire P. — 20<sup>e</sup> P. Denis.

#### Poules de sections

1<sup>re</sup> section (partie grise de la carte), Coucko Prady et Cie, P.P. Bombeck, P. hors concours, Eugène Fichelle, P.

2<sup>e</sup> section — 0.

3<sup>e</sup> section (partie jaune de la carte), Napoléon, Honoré, P.

4<sup>e</sup> section — 0.

Les poules de section engagées représentaient 15 pour 0/0 des pigeons de concours.

#### Le monument Naudau

Les Roubaissiens savent qu'un monument va être érigé pour perpétuer le souvenir du grand chansonnier populaire, Gustave Naudau. Hier après-midi, à trois heures, la commission nommée pour s'occuper de l'emplacement du monument s'est rendue au Jardin Barbiex.

#### Le monument Naudau

Les membres de la Commission qui se sont rendus au Jardin Barbiex sont: les citoyens Carrette, maire, Lepers, Desobry et Trenoy, adjoints, M. Henri Bossut François Roussel, Boulenger, Koszul, chef de la grande harmonie, Varenier, nouveau de Gustave Naudau, Varlet, chef des travaux municipaux et Sayet, secrétaire général de la Mairie.

#### Un nouveau commissaire de police

C'est M. Joseph Squivée, commissaire de police de Lille, qui va remplacer M. Van Costenoble, décédé comme commissaire de police du 3<sup>e</sup> arrondissement.

#### Mandat d'arrêt

La police a arrêté hier, à son domicile, un jeune homme de 14 ans, Jean Baptiste Persman, teinturier, demeurant rue de Mouvaux, cour Pettit.

#### Coups

Un trieur de laines, Jules Vanuxem, 22 ans, demeurant rue Magenta a été arrêté pour coups portés à la fille Clémentine Denis, sa maîtresse.

#### La foire

Un de nos collaborateurs est allé visiter la loge «des forges et ateliers du Creuzot», dirigée par M. J. Beugnot.

#### Club hippique

Dimanche 5 mai, à deux heures 1/2 précises, suite du grand concours international, organisé par le *Club Hippique*, dans sa piste du Parc de Berbiex.

#### Concours de chevaux de selle

Concours d'attelage et de chevaux de maître. — Sauts d'obstacles. — Chevaux attelés en paire ou en tandem. — Prix du Club, officiers. — Prix des dames, gentlemen.

#### Chronique colombophile

Fédération colombophile l'avenir du Lilleul. — 5 mai. Concours sur Clermont 135 kil. 75 francs de prix d'honneur, société

le Noir écaillé, chez Watteau, rue des Fossés.

Cercle colombophile l'Union, rue Pavée 5 mai. Concours sur Chantilly, 174 kil. 500 m. 200 francs de prix d'honneur.

Jeu de boules. — Dimanche 5 mai, la société établie chez Emile Vergin, rue des Sept-Points donnera un grand jeu de boules, 600 francs de prix en espèces.

Le rebataje aura lieu le 19 mai.

#### Union Fédérale Roubaissienne

Résultats du concours de Saint-Just, organisé au siège de la Société, le Pigeon romain; 200 pigeons lâchés par le convoyeur Dedoncker, par Vent N.-O., temps 67,15.

1<sup>er</sup> prix, Auguste Roger, UPPP — 2<sup>e</sup> prix, Louis Lefebvre P.P.P. — 3<sup>e</sup> A. Desfontaines P.P.P. — 4<sup>e</sup> C. Deweer, honneur, 66. Vromant — 7<sup>e</sup> D. Berfontaines P. — 8<sup>e</sup> Coucko Prady et Cie P.P.P. — 9<sup>e</sup> E. Herman, P.P. — 10<sup>e</sup> E. Herman P.P. — 11<sup>e</sup> J. Poulain, P.P. — 12<sup>e</sup> J.-B. Mercier, P.P. — 13<sup>e</sup> Bombeck P.P. — 14<sup>e</sup> Emile Mathon P.P. — 15<sup>e</sup> Napoléon, P.P.P.P. — 16<sup>e</sup> Yveroy P.P.P. — 17<sup>e</sup> Lanassens, P. — 18<sup>e</sup> Louis Hauue te P.P. — 19<sup>e</sup> Vermeire P. — 20<sup>e</sup> P. Denis.

#### Poules de sections

1<sup>re</sup> section (partie grise de la carte), Coucko Prady et Cie, P.P. Bombeck, P. hors concours, Eugène Fichelle, P.

2<sup>e</sup> section — 0.

3<sup>e</sup> section (partie jaune de la carte), Napoléon, Honoré, P.

4<sup>e</sup> section — 0.

Les poules de section engagées représentaient 15 pour 0/0 des pigeons de concours.

#### Le monument Naudau

Les Roubaissiens savent qu'un monument va être érigé pour perpétuer le souvenir du grand chansonnier populaire, Gustave Naudau. Hier après-midi, à trois heures, la commission nommée pour s'occuper de l'emplacement du monument s'est rendue au Jardin Barbiex.

#### Le monument Naudau

Les membres de la Commission qui se sont rendus au Jardin Barbiex sont: les citoyens Carrette, maire, Lepers, Desobry et Trenoy, adjoints, M. Henri Bossut François Roussel, Boulenger, Koszul, chef de la grande harmonie, Varenier, nouveau de Gustave Naudau, Varlet, chef des travaux municipaux et Sayet, secrétaire général de la Mairie.

#### Un nouveau commissaire de police

C'est M. Joseph Squivée, commissaire de police de Lille, qui va remplacer M. Van Costenoble, décédé comme commissaire de police du 3<sup>e</sup> arrondissement.

#### Mandat d'arrêt

La police a arrêté hier, à son domicile, un jeune homme de 14 ans, Jean Baptiste Persman, teinturier, demeurant rue de Mouvaux, cour Pettit.

#### Coups

Un trieur de laines, Jules Vanuxem, 22 ans, demeurant rue Magenta a été arrêté pour coups portés à la fille Clémentine Denis, sa maîtresse.

#### La foire

Un de nos collaborateurs est allé visiter la loge «des forges et ateliers du Creuzot», dirigée par M. J. Beugnot.

#### Club hippique

Dimanche 5 mai, à deux heures 1/2 précises, suite du grand concours international, organisé par le *Club Hippique*, dans sa piste du Parc de Berbiex.

#### Concours de chevaux de selle

Concours d'attelage et de chevaux de maître. — Sauts d'obstacles. — Chevaux attelés en paire ou en tandem. — Prix du Club, officiers. — Prix des dames, gentlemen.

#### Chronique colombophile

Fédération colombophile l'avenir du Lilleul. — 5 mai. Concours sur Clermont 135 kil. 75 francs de prix d'honneur, société

### AVIS & CONVOCATIONS

Comité Syndical ouvrier textile Roubaix et environs, 73, boulevard de Belfort. — Les membres qui voudraient assister à la vérification des opérations financières du mois d'avril, sont priés de se rendre au contrôle qui aura lieu le dimanche 5 mai, à 9 h. du matin.

Un livret est obligatoire pour les membres voulant y assister.

N.B. — Adresser les avis, communications et convocations intéressant le mouvement ouvrier au citoyen E. Blachet, au bureau de l'Égalité.

### AUX VENDEURS DE L'ÉGALITÉ

Les colporteurs sont informés que la distribution du journal l'Égalité de Roubaix-Tourcoing se fait de grand matin au Plat d'Or, Grand-Place et dans ses bureaux, 93, Grande Rue.

### TOURCOING

#### A propos de Jeanne d'Arc

Le 12 mai prochain aura lieu dans notre ville la fête de Jeanne d'Arc.

Les réactionnaires ont déjà commencé les préparatifs de cette fête. Un comité a même été nommé pour l'organisation des divertissements et des amusements qui seront données à cette occasion.

On espère si bien réussir, que la *Croix du Nord*, dans son dernier numéro, n'hésite pas à publier que la fête s'annonce très bien et que «non seulement les bannières et le drapeau tricolore flotteront partout», mais que les «illuminations» réservées des surmurs.

Allons c'est parfait? Il était réservé aux descendants de ceux qui brûlèrent, sur le place du Vieux Marché, à Rouen, comme sorcière et hérétique, Jeanne d'Arc, de la revendiquer comme leur appartenant, et de faire sur ce nom historique une réclamation pour le drapeau de la République.

Les ouvriers de Tourcoing, qui passent pour être très sincères ne se laisseront pas prendre au piège que leur tend le cléricalisme de notre ville, en leur offrant la fête de la bergère de Domremy.

La *Croix du Nord* peut facilement promettre à la maison la mieux décorée, un

FEUILLETON NUMÉRO 4

### LE COMTE de Monte-Cristo

PAR Alexandre DUMAS

III LES CATALANS

A trois pas d'elle, assis sur une chaise qu'il balançait d'un mouvement saccadé, appuyant son coude à un vieux meuble vermoulu, un grand garçon de vingt à vingt-deux ans la regardait d'un air où se combattaient l'inquiétude et le dépit; ses yeux interrogèrent, mais le regard ferme et fixe de la jeune fille dominait son interlocuteur.

— Voyons, Mercédés, disait le jeune homme, voici Pâques qui va revenir, c'est le moment de faire une noce, répondez-moi!

— Je vous ai répondu cent fois, Ferdinand, et il faut en vérité que vous soyez bien ennemi de vous-même pour m'interroger encore!

— Eh bien! répétez-le encore, je vous en supplie, répétez-le encore pour que j'arrive à la croire. Dites-moi pour la centième fois que vous refusez mon amour, qu'approuvait votre mère; faites-moi bien comprendre que vous vous jouez de mon bonheur, que ma vie et ma mort ne sont rien pour vous. Ah! mon Dieu, mon Dieu, avoir révé dix ans d'être votre époux, Mercédés, et perdre cet espoir qui était le seul but de sa vie.

— Ce n'est pas moi du moins qui vous ai jamais encouragé dans cet espoir, Ferdinand, répondit Mercédés; vous n'avez pas une seule coquetterie à me reprocher à votre égard. Je vous ai toujours dit